



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Saint-Augustin



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Saint-Augustin est la municipalité la plus à l'est du Québec qui n'est pas reliée par une route quelconque. Elle se situe sur la rive est de la rivière Saint-Augustin. De l'autre côté de la rivière, à l'ouest, se trouve la communauté innue de Pakuashipi.

Saint-Augustin est la localité la plus peuplée de la municipalité régionale de comté (MRC) du Golfe-du-Saint-Laurent. La population y parle l'anglais.

Outre son isolement, la particularité de Saint-Augustin réside dans le fait que les principales infrastructures de transport, comme l'aéroport et le port, sont localisées sur la rive ouest. Pour y accéder, les résidents utilisent, d'avril à décembre (variable selon le climat), le service de traverse par aéroglisseur qui est assuré par la Société des traversiers du Québec. Ce service est interrompu lorsque le pont de glace sur la rivière permet d'utiliser la Route blanche pour se déplacer d'un côté à l'autre de la rivière.

Depuis des années, la population réclame la construction d'un pont sur la rivière Saint-Augustin.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1^{er} janvier 1993

Gentilé : Augustinien, Augustinienne

Superficie totale : 2 087,27 km² (incluant Pakuashipi)

Superficie terrestre : 1 088,19 km² (incluant Pakuashipi)

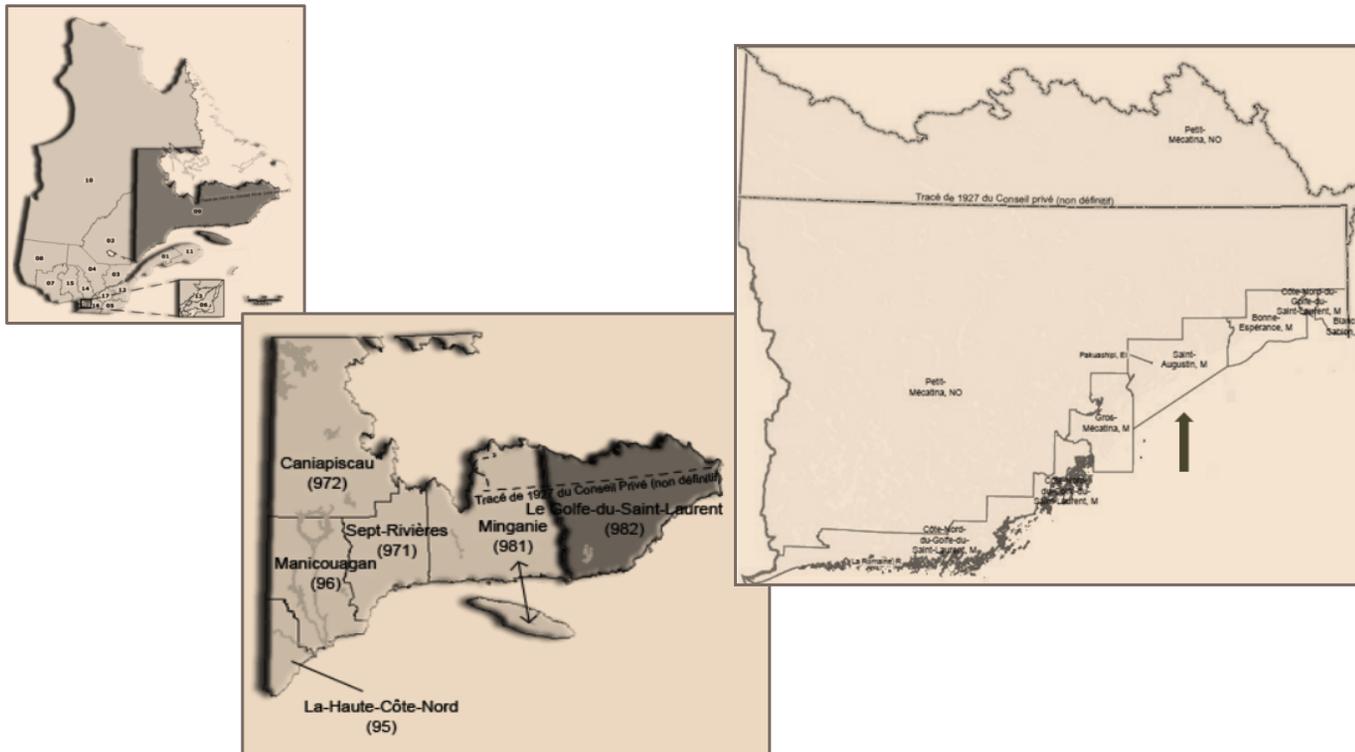
Population estimée en 2015 : 782 personnes (avec Pakuashipi)
473 personnes (sans Pakuashipi)

Densité (2015) : 0,7 hab./km² (terrestre)

MRC : Le Golfe-du-Saint-Laurent

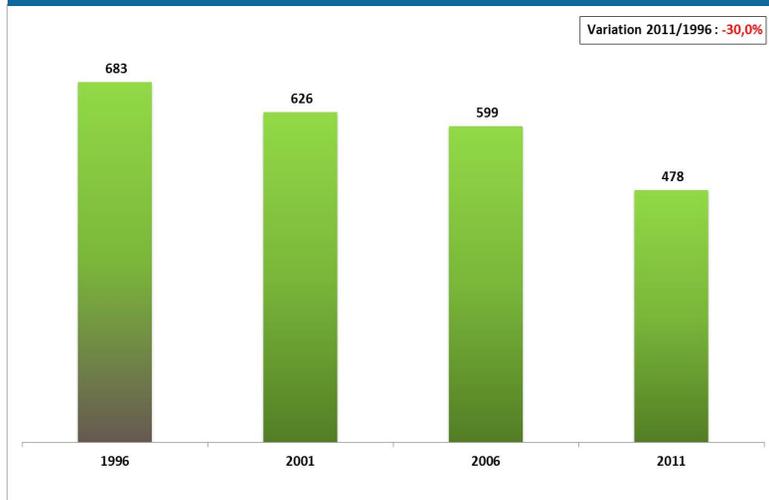
Avant 1993, Saint-Augustin était fusionnée à la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

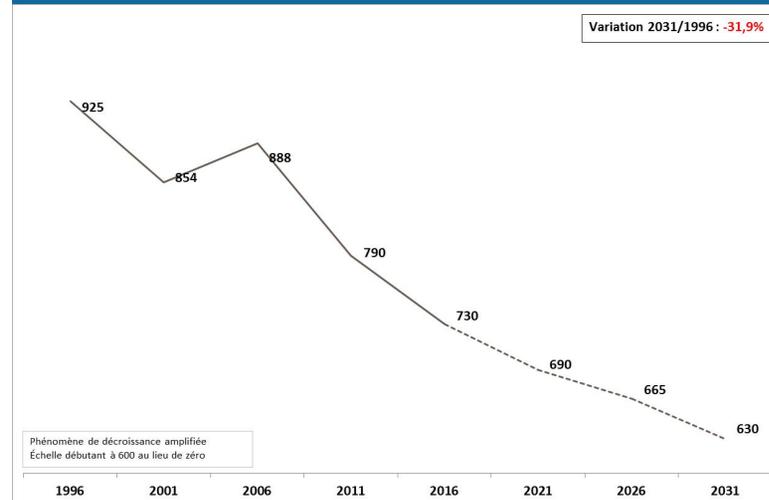


QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans)



Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population de Saint-Augustin a diminué de façon continue. La baisse la plus marquée a été enregistrée entre 2006 et 2011, soit de 121 personnes, représentant près de 20 % de la population.

En 15 ans, Saint-Augustin aurait perdu 30,0 % de sa population.

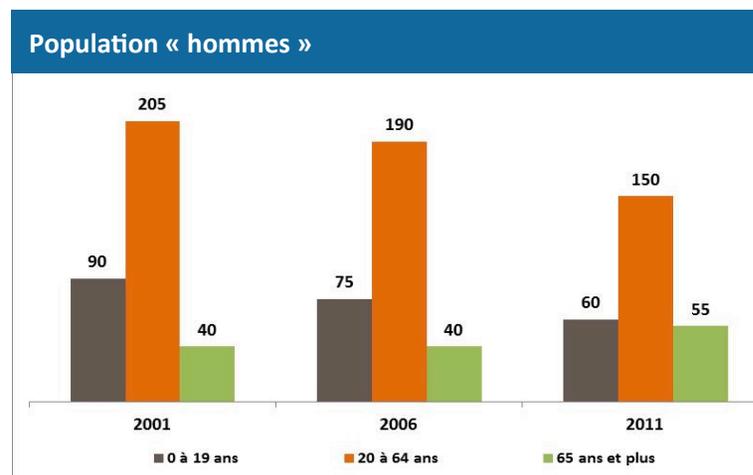
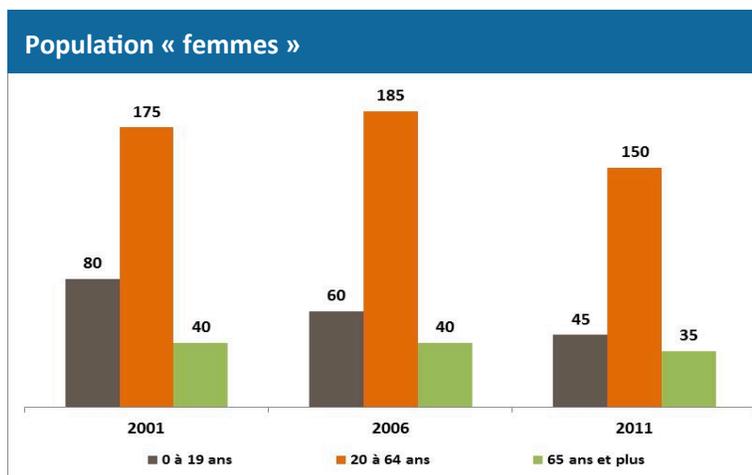
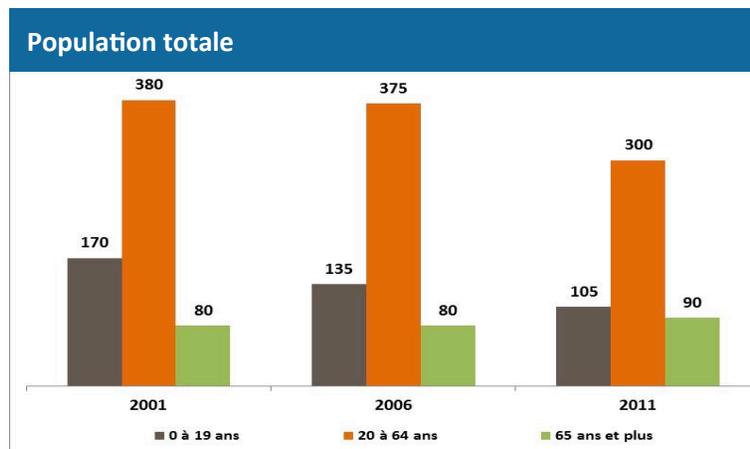
Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 473 personnes (sans Pakuashipi), la municipalité aurait perdu 5 résidents additionnels entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance à -30,7 % depuis 1996.

Les perspectives démographiques pour la municipalité de Saint-Augustin ne sont pas disponibles puisqu'en 2011, cette municipalité comptait moins de 500 résidents, selon Statistique Canada. Or, cette information n'est pas diffusée pour les municipalités de moins de 500 habitants. Les **données prévisionnelles** présentées dans ce document couvrent donc la **municipalité de Saint-Augustin** et la **communauté de Pakuashipi ensemble**. Il faut comprendre que la population de la municipalité de Saint-Augustin a régressé de près de 30,0 %, de 1996 à 2011, alors que celle de Pakuashipi a augmenté de 28,9 %.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de Saint-Augustin et de Pakuashipi baisserait de 160 personnes entre 2011 et 2031, portant le taux de décroissance de la population pour ces deux communautés combinées à -20,3 %, pour cette période de 20 ans, et à -31,9 % pour la période de 1996 à 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen de -1,13 % et de -1,09 %.

Il est possible de remarquer une accélération de la diminution de la population à partir de 2006.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de façon importante entre 2001 et 2011 : -38 %

Cette décroissance s'est surtout produite chez les femmes :

- Femmes (-33 %)
- Hommes (-24 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -21 %

Cette baisse fut surtout enregistrée chez les hommes :

- Femmes (-14 %)
- Hommes (-27 %)

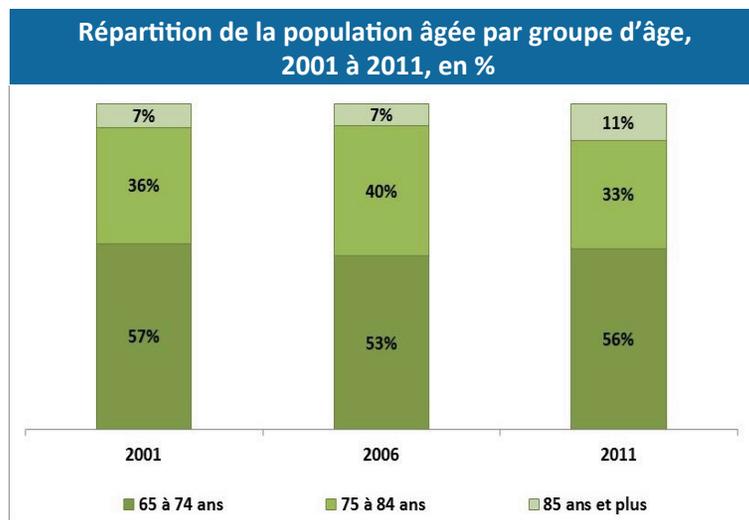
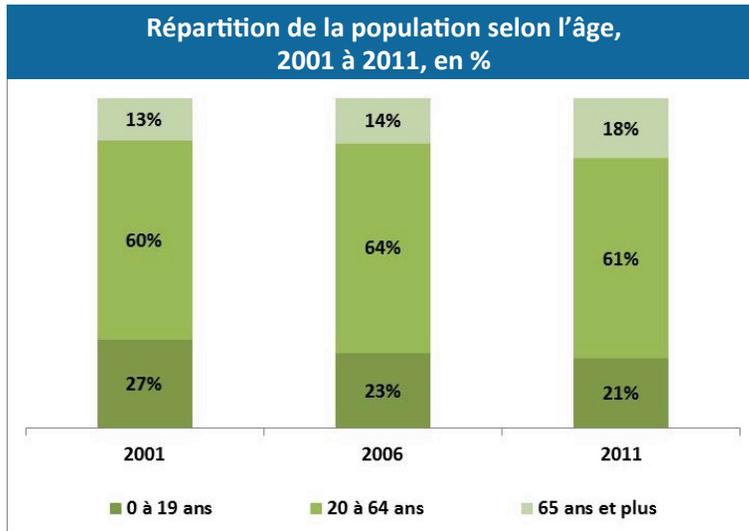
La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une légère hausse entre 2001 et 2011 : +13 %

Cette hausse est surtout attribuable aux hommes :

- Femmes (-13 %)
- Hommes (+38 %)

Note : *Puisque la population de Saint-Augustin n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **80 à 90 personnes** à Saint-Augustin entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **femmes** constituent **39 %** des personnes aînées alors que les **hommes** en forment la plus grande partie avec **61 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 35,8 ans à **45,8 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 10 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut surtout enregistrée entre 2001 et 2006 (+6,0 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 45,9 ans
 - Hommes : 45,7 ans.



Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 13 % à 18 % du total de la population, une hausse de 5 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion des 85 ans et plus a grimpé de 7 % à 11 %.

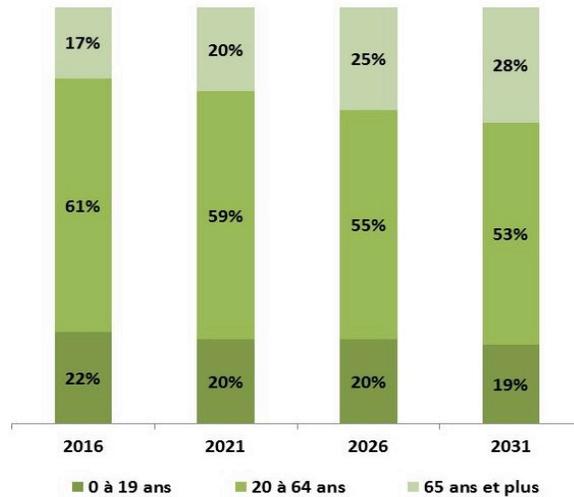
Le groupe des 75 à 84 ans a régressé de 3 points de pourcentage.

Le groupe des 65 à 74 ans a légèrement fluctué, passant de 57 % à 56 %.

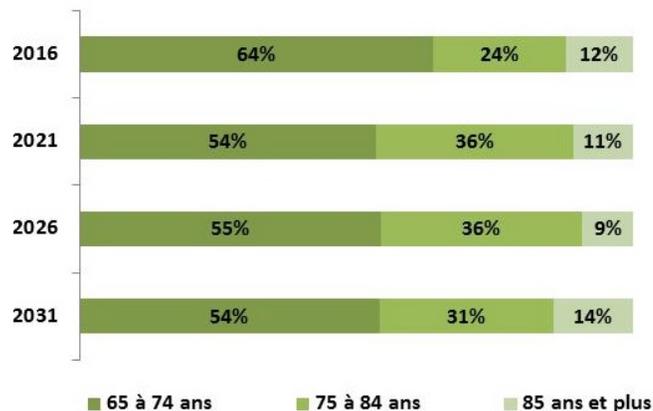
La hausse enregistrée des personnes de 85 ans et plus est relative, c'est-à-dire en fonction des autres catégories d'âge, car il ne semble pas y avoir de véritable hausse en chiffres absolus. Le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus varie entre 5 et 10 personnes alors que les données de Statistique Canada sont arrondies à 5 unités près (en plus ou en moins). La variation est possiblement due uniquement à un arrondissement des données.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées était de 70,7 ans, soit de 72,5 ans chez les femmes et de 70,4 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

Comme mentionné plus haut, les données sur les perspectives démographiques de Saint-Augustin ne sont malheureusement pas disponibles. Les données présentées ici couvrent la municipalité de Saint-Augustin et la communauté de Pakuashipi ensemble. Puisque la population de Pakuashipi est plus jeune, cela a pour effet de « rajeunir » un peu les données globales. Pakuashipi représente environ 40 % et plus de la population totale, car la population est en croissance dans cette communauté alors que celle de Saint-Augustin est en décroissance.

La population aînée augmenterait de 11 points de pourcentage entre 2016 et 2031.

En 2031, plus d'une personne sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié (54 %) des aînés auraient entre 65 et 74 ans, soit 10 points de pourcentage de moins qu'en 2016.

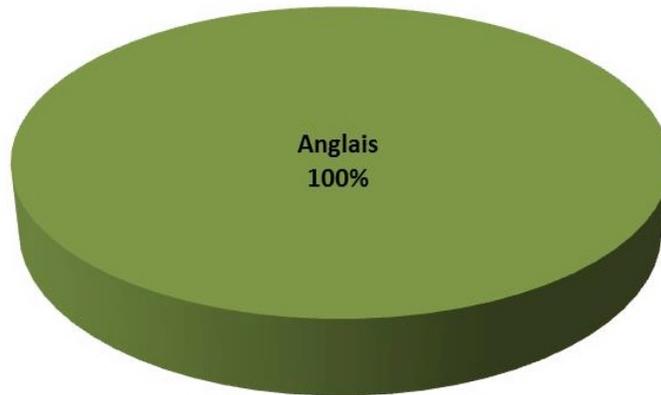
En 2031, la proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait de 7 points de pourcentage de plus qu'en 2016 alors que la proportion des 85 ans et plus serait légèrement plus élevée (+2 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans serait de 95, en 2031. Les personnes de 75 à 84 ans seraient au nombre de 55 alors que chez les 85 ans et plus, on dénombrerait 25 personnes.

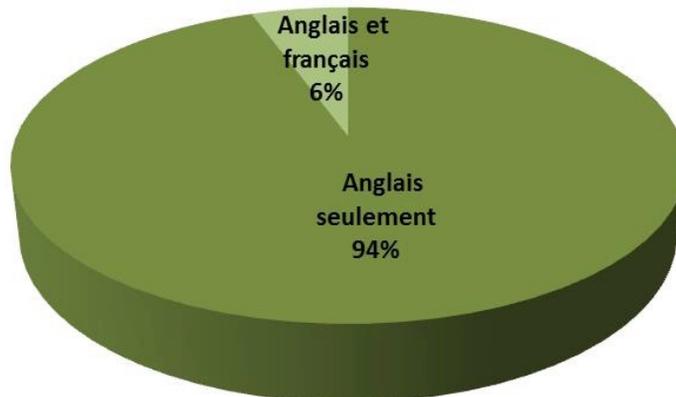
L'âge moyen passerait de 41,4 ans en 2016 à 47,5 ans en 2031.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



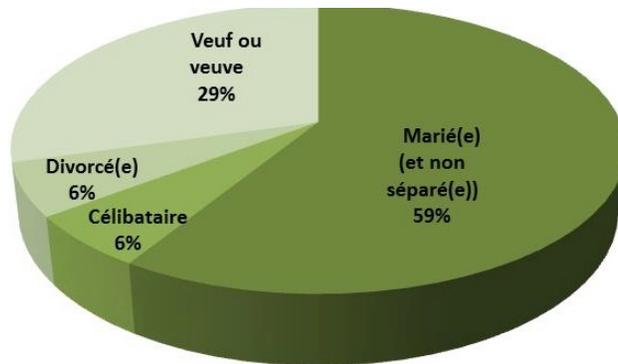
Constats sur la connaissance des langues officielles

Toutes les personnes aînées de Saint-Augustin ont l'anglais comme première langue officielle parlée.

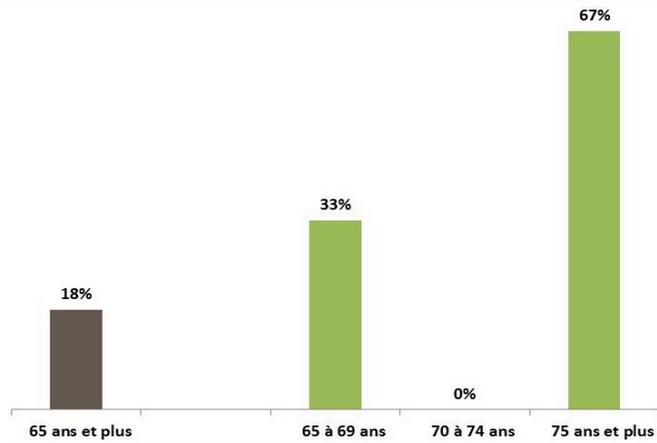
D'ailleurs, presque la totalité des personnes aînées connaît seulement l'anglais.

En fait, 100 % des personnes aînées connaissent l'anglais et 6 % connaissent également le français.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Constats – autres caractéristiques

Plus de la moitié des personnes aînées sont mariées.

Près d'une personne aînée sur 3 est veuve.

Environ 18 % des personnes aînées vivent seules (15 personnes : 10 femmes et 5 hommes).

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (100 %).

En 2006, le taux de propriété à Saint-Augustin était de 74 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.